

# Protocole de transcription phonétique et de syllabation du projet *SyllabO+*

Version du 4 aout 2016



LABORATOIRE DES NEUROSCIENCES  
DE LA PAROLE ET DE L'AUDITION

SPEECH AND HEARING  
NEUROSCIENCE LABORATORY



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## ***1. Principes généraux***

- 1.1. La transcription a été effectuée par des auxiliaires de recherche ayant obtenu une formation en linguistique et en phonétique, sous la supervision de Pascale Tremblay, Ph.D. et de Johanna-Pascale Roy, Ph.D. La transcription a été faite à partir de l'écoute des enregistrements audio.
- 1.2. La transcription est une reproduction intégrale (non normative) du vocabulaire et de la syntaxe du locuteur.
- 1.3. La prosodie n'a pas été retranscrite, de même que les silences, rires, onomatopées et autres marqueurs prosodiques ou ponctuants. Cependant, selon le contexte, certains mots avec une fonction et un sens propres sont transcrits. Exemples : « ah », « euh », « t'sais », « ouais », « pis », « eille », « oh », « genre », « comme », « style », « ok », etc.
- 1.4. Les bruits ambiants (respiration, toux ou autres éléments de non parole) ne sont pas retranscrits, de même que les hésitations, bégaiements et autres bruits parasites provenant du locuteur ou de son auditoire.
- 1.5. Lorsque la transcription d'un locuteur est issue d'un enregistrement où le locuteur parle en interaction avec une ou plusieurs autres personnes, les tours de paroles distincts sont conservés dans la transcription. Ainsi, un seul locuteur est transcrit, mais son discours n'est pas en un seul bloc, il est transcrit en sections correspondant à ses tours de paroles.
- 1.6. Tous les documents sont transcrits en alphabet phonétique international (API). *Voir page suivante pour le tableau de l'API<sup>1</sup>.*
- 1.7. Tous les mots transcrits sont découpés en syllabes individuelles.

---

<sup>1</sup>Tableau de l'API, <http://www.internationalphoneticassociation.org/content/ipa-chart>, available under a Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 Unported License. Copyright © 2015 International Phonetic Association

# THE INTERNATIONAL PHONETIC ALPHABET (revised to 2015)

CONSONANTS (PULMONIC)

© 2015 IPA

	Bilabial	Labiodental	Dental	Alveolar	Postalveolar	Retroflex	Palatal	Velar	Uvular	Pharyngeal	Glottal
Plosive	p b		t d			ʈ ɖ	c ɟ	k ɡ	q ɢ		ʔ
Nasal	m	ɱ	n			ɳ	ɲ	ŋ	ɴ		
Trill	ʙ		r						ʀ		
Tap or Flap		ⱱ	ɾ			ɽ					
Fricative	ɸ β	f v	θ ð	s z	ʃ ʒ	ʂ ʐ	ç ʝ	x ɣ	χ ʁ	ħ ʕ	h ɦ
Lateral fricative			ɬ ɮ								
Approximant		ʋ	ɹ			ɻ	j	ɰ			
Lateral approximant			l			ɭ	ʎ	ʟ			

Symbols to the right in a cell are voiced, to the left are voiceless. Shaded areas denote articulations judged impossible.

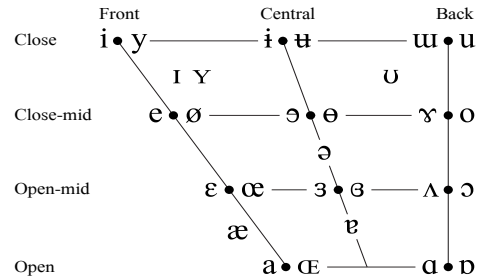
CONSONANTS (NON-PULMONIC)

Clicks	Voiced implosives	Ejectives
◌ ʘ Bilabial	ɓ Bilabial	ʼ Examples:
◌ ǀ Dental	ɗ Dental/alveolar	ɸ' Bilabial
◌ ǃ (Post)alveolar	ɟ Palatal	t' Dental/alveolar
◌ ǁ Palatoalveolar	ɠ Velar	k' Velar
◌ ǂ Alveolar lateral	ɣ Uvular	s' Alveolar fricative

OTHER SYMBOLS

- ʍ Voiceless labial-velar fricative      ɕ ʑ Alveolo-palatal fricatives
- ʋ̹ Voiced labial-velar approximant      ɭ Voiced alveolar lateral flap
- ɰ Voiced labial-palatal approximant      ɥ Simultaneous ʃ and x
- ħ Voiceless epiglottal fricative
- ʕ Voiced epiglottal fricative      Affricates and double articulations can be represented by two symbols joined by a tie bar if necessary.
- ʔ Epiglottal plosive

VOWELS



Where symbols appear in pairs, the one to the right represents a rounded vowel.

SUPRASEGMENTALS

- ˈ Primary stress      ˌfounəˈtɪʃən
- ˈ Secondary stress      ˌkp
- ː Long      eː
- ˑ Half-long      eˑ
- ◌̥ Extra-short      ɛ̥
- ◌̥̥ Minor (foot) group
- ◌̥̥̥ Major (intonation) group
- ◌̥̥̥̥ Syllable break      .i.ækt
- ◌̥̥̥̥̥ Linking (absence of a break)

TONES AND WORD ACCENTS

- | LEVEL             | CONTOUR                |
|-------------------|------------------------|
| ě or ǃ Extra high | ě or ǃ Rising          |
| é or ǂ High       | ê or ǂ Falling         |
| ē or ǁ Mid        | ē or ǁ High rising     |
| è or ǁ Low        | è or ǁ Low rising      |
| è̇ or ǁ Extra low | è̇ or ǁ Rising-falling |
| ↓ Downstep        | ↗ Global rise          |
| ↑ Upstep          | ↘ Global fall          |

DIACRITICS Some diacritics may be placed above a symbol with a descender, e.g. ɲ̥̊

◌̥ Voiceless	◌̊ Breathily voiced	◌̃ Dental	◌̄ Apical
◌̇ Voiced	◌̋ Creaky voiced	◌̅ Laminal	◌̆ Nasalized
◌̈ Aspirated	◌̌ Linguolabial	◌̇ Labialized	◌̈ Nasal release
◌̉ More rounded	◌̍ Palatalized	◌̊ Velarized	◌̋ Lateral release
◌̊ Less rounded	◌̎ Pharyngealized	◌̌ No audible release	
◌̋ Retracted	◌̍ Velarized or pharyngealized		
◌̌ Centralized	◌̎ Raised	◌̏ (ɹ̏ = voiced alveolar fricative)	
◌̍ Mid-centralized	◌̐ Lowered	◌̑ (β̑ = voiced bilabial approximant)	
◌̎ Syllabic	◌̑ Advanced Tongue Root	◌̒ Retracted Tongue Root	
◌̏ Non-syllabic			
◌̑ Rhoticity			

## 2. *Transcription phonétique*

2.1. La transcription phonétique est fidèle à l'enregistrement. Cependant, il ne s'agit pas d'une transcription phonétique fine. Les variations régionales, générationnelles et autres sont ignorées.

2.1.1. Affrication : l'affrication non-distinctive n'est pas transcrite. (*Ex : Le mot « tu » est transcrit [ty] même s'il est généralement prononcé [tʃy]*), car l'affrication de [t] et [d] devant [i] et [y] est systématique en français québécois et n'est pas distinctive (Dumas, 1987).

2.1.2. Relâchement des voyelles : le relâchement des voyelles (les voyelles [i], [y] et [u] qui deviennent [ɪ], [ʏ] et [ʊ] en syllabe fermée) n'est pas transcrite. (*Ex : Le mot « vite » est transcrit [vit] même s'il est prononcé [vɪt].*), car le relâchement des voyelles [i], [y] et [u] en contexte de syllabe fermée est un processus systématique en français québécois et n'est pas distinctif (Dumas, 1987).

2.1.3. La fluctuation des voyelles est transcrite fidèlement à la prononciation des locuteurs.

- Exemples :
  - Le [a] par rapport à [ɑ] (*Ex : Le mot « chat » est transcrit [ʃa] ou [ʃɑ] selon la prononciation du locuteur.*) (À noter que la variante [ɔ] est transcrite [ɑ] dans tous les cas où le phonème /a/ ou /ɑ/ est prononcé [ɔ]);
  - Le [ɛ] par rapport à [e] (*Ex : Le mot « avait » est transcrit [avɛ] ou [ave] selon la prononciation du locuteur.*);

- Le [ɛ] par rapport à [ẽ] (*Ex : Le mot « maison » est transcrit [mezõ] ou [mẽzõ] selon la prononciation du locuteur.*);
- etc.

2.1.4. Pour les phonèmes ayant plusieurs variantes allophoniques possibles, un allophone est privilégié pour la transcription:

- Le [ə] est privilégié par rapport à [œ] pour transcrire le phonème /ə/ (*Ex : Le mot « je » est transcrit [zə], que la prononciation du locuteur soit [zə] ou [zœ].*);
- Le [r] est utilisé par rapport à [ʀ] ou [ʁ] pour transcrire le phonème /r/ (*Ex : Le mot « rue » est transcrit [ry], que la prononciation du locuteur soit [ry] ou [ʀy] ou [ʁy].*);
- Le [ã] est utilisé par rapport à [ā] pour transcrire le phonème /ã/ (*Ex : Le mot « lent » est transcrit [lã], que la prononciation du locuteur soit [lã] ou [lā].*);
- Le [ẽ] est utilisé par rapport à [ē] pour transcrire le phonème /ẽ/ (*Ex : Le mot « main » est transcrit [mẽ], que la prononciation du locuteur soit [mẽ] ou [mē].*).

2.1.5. Les phonèmes pouvant être transcrits par des caractères équivalents – c’est-à-dire identiques du point de vue de l’API, mais différents en termes de caractères informatiques – sont transcrits systématiquement par le même caractère, et non pas par l’une ou l’autre variante graphique.

- Le phonème /g/ sera ainsi transcrit [g] et non pas [g].

2.2. Les segments avec élision ne sont pas reconstruits en transcription phonétique.

- Exemple :

- Le mot « ministre » est transcrit [minis] si telle est la prononciation, les phonèmes /t/ et /r/ ne sont pas transcrits s'ils ont été élidés.

2.3. Les phrases séparées d'une pause, mais qui se suivent logiquement (selon le sujet abordé) sont séparées par un trait vertical (|) dans le document original. *À noter que ces traits verticaux n'apparaissent pas dans les tableaux de syllabes de la base de données.*

2.4. Les phrases qui n'ont pas de rapport logique entre elles (changement de sujet) ou qui font partie de tours de paroles différents lors d'interactions sont séparées en des « tours de paroles » distincts dans le document original pour indiquer qu'il n'y a aucun lien entre la dernière syllabe d'une section et la première syllabe de la section suivante. *À noter que ces tours de paroles n'apparaissent pas dans les tableaux de syllabes de la base de données puisque chaque tour de parole a ensuite été découpé en syllabes individuelles ou groupes de syllabes.*

2.5. Les mots inintelligibles sont transcrits par le dièse (#) dans la transcription phonétique<sup>2</sup>. Cependant, si les sons individuels du mot sont intelligibles, la suite de sons entendus est transcrite, même si on n'y reconnaît pas le mot. Si nécessaire, la syllabation est effectuée sur ce « non mot », selon les règles établies. Si un trop grand nombre de sons est inintelligible (syllabe incomplète), la séquence entière de sons (syllabe(s)) devrait être indiquée comme étant inintelligible (#).

2.6. Les allongements et les diphtongues non distinctifs ne sont pas transcrits. *À noter que les allongements distinctifs sont transcrits (voir exemple), mais n'apparaissent pas dans les tableaux de syllabes de la base de données.*

- Exemple :

- « maître » ou « mètre » et « mettre » → [mɛ:tr] ou [mɛ:tr] et [metr]

---

<sup>2</sup> Parmi le corpus (184 enregistrements), 76 séquences inintelligibles ont été relevées (#), ce qui représente 0.025023% des 303,636 syllabes.

2.7. L'API anglaise est utilisée pour les noms anglais ainsi que les mots prononcés avec la prononciation anglaise<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Note: la proportion de syllabes avec une prononciation anglaise (contenant un ou plusieurs sons typiquement anglais) dans le corpus est de 458 parmi 303 636 syllabes (0,15%). Il est possible de filtrer ces syllabes (ou phonèmes) dans la banque de données en excluant toutes celles contenant les consonnes et voyelles spécifiques anglaises employées dans les transcriptions, soit: [ɪ ð h] et [ʌ ɒ ɜ æ ɪ ʏ ʊ].

### 3. Syllabation

#### 3.1. Règles générales :

3.1.1. La syllabation est effectuée selon la structure existante des syllabes du français, en priorisant les consonnes en attaque plutôt qu'en coda (Brousseau & Nikiema, 2001; Paradis, 1993);

- Exemple :
  - « catalogue » → [ka ta lɔg] (*et non \*[kat al ɔg]*)

3.1.2. Dans un mot, les syllabes les moins marquées (CV, CVC et CCV) sont favorisées.

- Exemples :
  - « adversaire » → [ad ver ser];
  - « budget » → [byd ʒɛ];
  - « athlétique » → [at le tik].

#### 3.2. Élisio n du shwa à l'oral :

3.2.1. Dans un syntagme, le phonème restant après élisio n du shwa [ə] à l'oral fait partie de la syllabe suivante. Dans ce cas, les attaques branchantes sont priorisées.

- Exemples :
  - « ça **me** fait rire » → [sa **m**fɛ rir];
  - « tu **te** souviens » → [ty **tsu** vjɛ];

3.2.2. Dans un mot, le phonème restant après élisio n du shwa à l'oral fera partie de la syllabe précédente. Dans ce cas, la syllabe CVC sera priorisée.

- Exemples :



- « **samedi** » → [sam di];
- « l'**avenir** » → [lav nir];
- « entre**tenir** » → [ã trət nir].

3.2.3. Ces distinctions rendent compte de certaines paires distinctives de séquences :

- Exemples :
  - « parce que » [pars kə ] VS « par ce que » [par skə];
  - « samedi » [sam di] VS « ça me dit » [sa mdi].

3.2.4. Les syllabes formant des mots lexicalisés en français québécois demeurent telles quelles :

- Exemples :
  - « fait que » [fɛk] ou [fak].
  - « rien que » [ɛ̃k] ou [jɛ̃k].

### 3.3. Élision de plusieurs parties d'un mot à l'oral :

3.3.1. Lorsque plusieurs phonèmes sont élidés d'une séquence à l'oral, la syllabe sera formée à partir du son résultant.

- Exemples :
  - « sur le pouce » [sylpus] → [syl pus];
  - « où est-ce que » [uskə] → [us kə];

- « que c'est un » [kstœ̃] → [kstœ̃].

### 3.4. Allongement :

3.4.1. Les segments allongés (en fin de syllabe) sont doublés en syllabation, soit pour faire partie de deux syllabes ou pour faire partie d'une syllabe et former une autre syllabe.

- Exemples :
  - « extrêmement » [ɛkstrem:mã] → [ɛk strɛm mãm];
  - « nécessairement » [nes:ɛrmãm] → [nɛs sɛr mãm];
  - « ça a participé » [sa:partisipe] → [sa a par ti si pe];
  - « on a été » [õne:te] → [õ ne e te].

### 3.5. Les mots contenant « x » ([ks] ou [gz]) :

3.5.1. Les séquences comprenant le son « x », qu'il soit voisé [gz] ou non voisé [ks], respecteront la règle stipulant que les consonnes en attaque sont priorisées (Brousseau & Nikiema, 2001; Paradis, 1993). Ainsi :

3.5.1.1. Lorsque l'attaque est déjà comblée, le /s/ fait partie de la syllabe précédente :

- Exemples :
  - « exclu » → [ɛks kly];
  - « exquis » → [ɛks ki];
  - « extrêmement » → [ɛks trɛm mãm];
  - « exploit » → [ɛks plwa];

- etc.

3.5.1.2. Lorsque l'attaque est vide, elle est comblée par le /s/ (ou le /z/) :

- Exemples :
  - « décomplexé » → [de kɔ̃ plɛk se] (et non \*[de kɔ̃ plɛks e]);
  - « klaxonnant » → [klak sɔ̃ nɑ̃] (et non \*[klaks ɔ̃ nɑ̃]);
  - « réflexion » → [re flɛk sjɔ̃] (et non \*[re flɛks jɔ̃]);
  - « exemple » → [ɛg zɑ̃pl] (et non \*[ɛgz ɑ̃pl]).
  - etc.

### 3.6. Règles spécifiques aux liaisons en français :

3.6.1. Les syllabes « illégales » en français sont évitées.

- Exemple :
  - « mon ami » → [mɔ̃ na mi] (et non \*[mɔ̃n a mi]).

3.6.2. Dans le cas de non épenthèse (pas de son ajouté), le lexique est priorisé.

- Exemples :
  - « quinze ans » → [kɛ̃z ɑ̃] (et non \*[kɛ̃z zɑ̃] ou \*[kɛ̃ zɑ̃]);
  - « par amour » → [par amur] (et non \*[pa ra mur]);
  - « entre autres » → [ɑ̃tr otr] (et non \*[ɑ̃t rotr]);
  - « bon an » → [bɔ̃ nɑ̃] (épenthèse) ou [bɔn ɑ̃] (non épenthèse), selon la prononciation (et non \*[bɔ nɑ̃]).
  - « quand » et « quant » :

- « quand on prend... » → [kã tɔ̃ prã] (épenthèse)
- « quant à lui... » → [kãt a lɥi] (non épenthèse)

3.6.3. Dans le cas d'épenthèse (ajout d'un son), l'attaque vide est comblée et la liaison fait partie du mot qui suit.

- Exemples :

- « les amis » → [lɛ zami] (*et non \*[lɛz ami]*);
- « au cœur de la ville » → [o kœ rœ də la vil] (*ajout d'un phonème*);
- « ensuite de ça » → [ãsqit də tsɑ] (*ajout d'un phonème*);
- « un œuf » → [œ nœf].
- « bon an » → [bɔ̃ nã] (épenthèse) ou [bɔn ã] (non épenthèse), selon la prononciation (*et non \*[bɔ nã]*).

## Références

Brousseau, A.M., & Nikiema, E. (2001). *Phonologie et morphologie du français*: Fides.

Dumas, D. (1987). *Nos façons de parler: les prononciations en français québécois*. Sillery: Presses de l'Université du Québec.

Paradis, C. (1993). Phonologie générative multilinéaire. In J.-L. Nespoulous (Ed.), *Tendances actuelles en linguistique générale* (pp. 11-47). Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.